

Conseil d'arrondissement du 9^e
Séance du 11 mai 2015

Vœu à la Maire de Paris présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à la mise en place de la future Zone Touristique Internationale dans le quartier Opéra- Chaussée d'Antin-Haussmann.

Considérant que le quartier des Grands Magasins situé dans le 9^e arrondissement reçoit 45 millions de visiteurs par an soit cinq fois plus que les sites du Louvre et de la Tour Eiffel réunis.

Considérant que le quartier des Grands Magasins du boulevard Haussmann est, avec 3750 établissements et 400 000 m² de surface de vente, le premier centre commercial à ciel ouvert d'Europe.

Considérant qu'avec 300 000 visiteurs par jour et 110 commerces, les Champs-Élysées disposent d'une Brigade Spécialisée de Terrain (BST) qui a été inaugurée le 28 juin 2014 et de moyens de propreté spécifiques avec le recours à une société de nettoyage privée l'après midi.

Considérant qu'avec la Gare du Nord et la Gare Saint-Lazare, le 9^e arrondissement est le seul arrondissement parisien à se trouver encadré par deux des plus actives gare d'Europe, faisant de ce secteur un passage obligé pour des centaines de milliers de voyageurs quotidiens.

Considérant que le quartier des Halles s'est vu doter d'une BST le 22 avril dernier afin d'anticiper la réouverture complète du Forum en fin d'année.

Considérant que le quartier Opéra-Chaussée d'Antin- Haussmann pourrait devenir une future Zone Touristique Internationale (ZTI) après adoption définitive par le Parlement de la loi Macron où les magasins seront ouverts le dimanche, au début de l'année 2016.

Considérant qu'aujourd'hui les seules forces de sécurité présentes sur place sont, hors période de fêtes, les fonctionnaires du commissariat du 9^e arrondissement dont les effectifs sont notoirement insuffisants pour surveiller et protéger un arrondissement de plus de 60 000 habitants avec autant de lieux sensibles de jour comme de nuit.

Considérant que l'entretien du quartier des Grands Magasins est intégré dans le périmètre de la division propreté du 9^e arrondissement.

Considérant que les effectifs de la division propreté du 9^e arrondissement ne sont d'ores et déjà pas dimensionnés pour effectuer les prestations de nettoyage dans ce quartier à la fréquentation exceptionnelle.

Partant de ce constat actuel et considérant la nécessité d'accompagner la création de cette ZTI par des moyens adaptés en termes de propreté : intégration de cette zone dans le périmètre de la circonscription fonctionnelle ou création d'un 2^e atelier-propreté pour l'après-midi.

Considérant que les prestations de nettoyage sur les Champs-Élysées ne sont pas réalisées par la division du 8^e arrondissement.

Pour ces motifs, Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, émettent le vœu que la Maire de Paris et le Préfet de Police présentent les moyens qui seront déployés en matière de sécurité et de propreté en vue de la prochaine mise en place de la Zone Touristique Internationale dans le quartier Opéra-Chaussée d'Antin-Haussmann.